

TROPHEE DES GOLFS DROME-ARDECHE**Par Equipes****DAMES & MESSIEURS****SAMEDI 29 JUIN 2024 au Golf d'ALBON****REGLEMENT 2024**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue AURA.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux
Les règles locales permanentes ffgolf s'appliquent.

CONDITIONS DE PARTICIPATION**Epreuve ouverte aux :**

- Joueuses et joueurs amateurs licenciés à la ffgolf et membres de l'association sportive du club ou golf d'entreprise qu'ils représentent, adhérente au Comité de Golf Drôme Ardèche. Licence active dans le club concerné.
- Les capitaines sont tenus de vérifier que chaque équipière/équipier est bien membre de l'AS, sous peine d'inéligibilité de la joueuse/du joueur.
- Les participants doivent avoir un certificat médical ou avoir rempli le questionnaire de santé de l'année en cours enregistré à la date limite d'inscription. L'utilisation de voiturettes de golf par les joueurs, cadets est interdite. Les demandes de dérogation éventuelles doivent être faites au Comité de golf Drôme-Ardèche pour les joueurs ayant une invalidité avérée et reconnue officiellement (pièces justificatives obligatoires) et sous réserve de voiturettes disponibles par le club organisateur.

Constitution pour chaque A.S. de 6 séries de 3 joueurs, une série jeune (2 joueurs) et une série Pro (1 par club)

- . Une série seniors 2- 60 ans et plus (mixte up possible) Avoir 60 ans la veille de la compétition, nés avant le 29/06/64.
- . Une série dames
- . Une série jeunes (U10, U12, U14, U16) (mixte up possible).
- . Quatre séries (mixte up possible) en fonction des index.
- . Une série Pro (un par club) qui doit être un enseignant de golf du club.

Si une A.S. a une série non représentée ou incomplète, elle peut quand même concourir au classement final.

FORME DE JEU PAR SERIE - INDEX - REPARTITION DES SERIES

INDEX : pris en compte à la date de clôture des inscriptions

SERIE	INDEX	Nombre de joueurs par A.S.	Repères Dames	Repères Messieurs	FORMULE DE JEU/18 trous
Pro		1	Bleu	Blanc	Stroke play
1 ^{ère} série	Jusqu'à 12.4	3	Bleu	Blanc	Stroke play
2 ^{ème} série	12.5 à 18.4	3	Rouge	Jaune	Stableford brut
3 ^{ème} série	18.5 à 24.4	3	Rouge	Jaune	Stableford brut
4 ^{ème} série	24.5 à 36	3	Rouge	Jaune	Stableford brut + net
Seniors 2 60 ans et plus	Jusqu' à 36	3	Rouge	Jaune	Stableford brut
Dames	Jusqu' à 36	3	Rouge		Stableford Brut
Jeunes U10 à U16	Jusqu' à 36	2	Violet	Rouge	Score maximum 9 coups par trou
TOTAL		21 joueurs			

Dérogation : Pour les séries : Jeunes, 4^{ème} série, possibilité d'inscrire un joueur >36 mais ramené à 36.

Pour les séries Seniors 2 et Dames, possibilité d'inscrire un (un seul) joueur >36.

Sur la fiche d'inscription possibilité d'inscrire un joueur remplaçant dans chaque série. En cas de forfait d'un joueur, il pourra prendre sa place.

DEPARTS

DEPARTS : Le club organisateur communiquera les horaires de départ au plus tôt 48h avant le début de l'épreuve ou au plus tard à 12h la veille au Comité de Golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com et à tous les clubs participants.

Marques de départs : Voir tableau dans « Forme de jeu par série ».

CLASSEMENT

CLASSEMENT PAR SERIE

- Le résultat de chaque série sera obtenu par l'addition des scores des joueurs sauf série pro (un score).
- En série 1 : classement en premier lieu des équipes ayant 3 scores puis celles ayant 2 scores puis celles ayant qu'un score (total le plus bas)
- En série Jeunes : classement en premier lieu des équipes ayant 2 scores puis celles ayant qu'un score (total le plus bas).
- Points attribués : Equipe 1^{ère} de sa série 14 points, 2^{ème} 12 points, 3^{ème} 10 points, 4^{ème} 9 points, 5^{ème} 8 points, 6^{ème} 7 points, 7^{ème} 6 points etc..... En cas d'égalité les points seront partagés.
- Une série non représentée se verra attribuée 0 point, idem une série pro non représentée 0 point.
- Chaque joueur non présent, absent, abandon ou disqualifié marquera aucun score.

CLASSEMENT FINAL

- En additionnant les points obtenus par chaque série.
- **Départage** : En cas d'égalité le classement est établi selon le plus grand nombre de 1^{ère} place, puis de 2^{ème} place etc.....
- Interruption de jeu** : Si le jeu est interrompu avant la fin de la rencontre sera pris en compte les résultats sur 15, 12 ou 9 trous terminés par l'ensemble des participants. Si 9 trous non joués la rencontre sera soit annulée soit reportée.

ENGAGEMENT

Date limite d'inscription : LUNDI 24 JUIN avant minuit

Chaque A.S. fera parvenir la fiche d'inscription (disponible sur le site du Comité) par mail au club organisateur contact@golf-albon.com et au comité de golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com

Droits d'inscription : 35€ par joueuse ou joueur Invités Pros et jeunes (U10 à U16)

Les droits d'inscriptions seront envoyés par virement au Comité de golf D/A au plus tard à la date limite d'inscription

Participation du Comité de Golf Drôme-Ardèche

Le Comité de Golf Drôme-Ardèche reversera au club organisateur contre facture un montant de 30€ sur les droits d'inscriptions par joueur/ses inscrit (sauf pros et jeunes)

- Le Comité fournit les trophées.

Obligations du club organisateur

-Cocktail à la charge du club organisateur.

-Organisation sportive : Voir cahier des charges sur le site internet du Comité Golf Drôme-Ardèche.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE

- Le Président du Comité de golf Drôme-Ardèche ou son représentant.
- Le Président de l'A.S. du Club organisateur ou son représentant.
- Le Directeur du club organisateur ou son représentant.

REMISE DES PRIX

- **Classement** : Les 3 premières équipes seront primées (Championne, vice-championne et 3^{ème}).
- Le trophée pérennisant cette compétition sera remis à l'AS vainqueur qui fera graver son nom sur le socle et en aura la garde jusqu'à l'édition suivante.
- Pas de trophée pour les classements individuels.
- **Proclamation des résultats**, cocktail et remise des trophées 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.
- Le club qui reçoit transmettra dès la fin de la rencontre les résultats au Comité de golf Drôme-Ardèche comite.golf.da.competitions@gmail.com .

Siège social : Maison des Bénévoles du Sport – 71 rue Pierre Latécoère – 26000 VALENCE

Adresse de correspondance : 3, Impasse Deyres – 07400 LE TEIL

Tél. : 07.61.78.00.58 - E-mail : comite.golf.da@gmail.com

Site Internet : <https://comitegolfda.fr>